
BAPE-19.2

Référence:

19. La pêche

Demande ou Question:

19.2 Quels seront les impacts de la navigation des méthaniers sur les activités de pêche et de navigation de plaisance (en termes d'accès) se pratiquant dans la zone d'étude, notamment le corridor de déplacement des méthaniers entre Les Escoumins et Gros Cacouna ?

Réponse:

Tel que mentionné dans l'Addenda sur le transport maritime, le niveau de trafic des méthaniers (environ 130 passages par an, en tout dans les deux sens) ne devrait pas engendrer de changements majeurs sur la navigation de plaisance dans la zone, car les petits bateaux et les kayaks continueront à éviter les navires de gros tonnage comme ils l'ont toujours fait dans l'estuaire du Saint-Laurent.

De plus, un comité sur la sécurité de la navigation de plaisance sera mis en place avec Transports Canada et les regroupements de plaisanciers pour l'information et la formation des propriétaires d'embarcations, notamment sur la sécurité autour du terminal méthanier. Enfin, de concert avec la Fédération québécoise de canot et kayak (FQCK), Énergie Cacouna participera à la mise en œuvre d'un plan de communication afin de permettre la diffusion de l'information concernant l'arrivée d'un méthanier. Énergie Cacouna discutera également avec la FQCK de la possibilité de mettre en œuvre un système de navette terrestre qui permettrait aux kayakistes de pouvoir éviter les installations maritimes du terminal d'Énergie Cacouna.

Relativement aux impacts sur la pêche commerciale, veuillez vous référer à la réponse à la question BAPE-19.1.